

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2000

présenté par

M. Viala, M. Grelier, M. Pauget, M. Pradié, M. Viry, M. Hetzel, M. de Ganay, M. Jean-Claude Bouchet, M. Perrut, M. Boucard et Mme Bassire

ARTICLE 17

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.